

Test de sac de couchage
suivant la norme EN 13537 - ANNEXE A
(Mai 2003)
 -
SYNTHESE

REFERENCES DU TEST

Article : **Sac de couchage Valandré référencé « ORDIN 1150 »**
 N° étude : LYC-09-1609
 Date du rapport : 26/03/09

ISOLATION THERMIQUE GLOBALE

1.37 m².K/W

8.83 clo
 (1 clo = 0.155 m².K/W)

TEMPERATURES D' UTILISATION

TEMPERATURE MAXIMALE⁽⁴⁾	CONFORT⁽³⁾	LIMITE CONFORT⁽²⁾	EXTREME⁽¹⁾
Non réalisée	Tconf : -10 °C	Tlim : -18 °C	Text : -39 °C

(1) . *Température extrême : Température de froid extrême où le risque de dommage irréversible causé par hypothermie apparaît (déterminée pour une femme standard et dans des conditions normales d'utilisation).*

NOTE : C'est une limite dangereuse pouvant conduire à la mort. Situation de contrainte au froid élevée pouvant être maintenue uniquement pendant une durée limitée de 6 heures. L'utilisatrice est recroquevillée dans le sac de couchage de manière à limiter au maximum à réduire au maximum ses pertes thermiques à travers le sac.

(2) *Température limite de confort : Température limite à laquelle, le sujet recroquevillé sur lui-même à l'intérieur de sac de couchage, est globalement en équilibre thermique et ne ressent aucune sensation de froid (pour un homme standard et dans des conditions standard d'utilisation).*

(3) *Température de confort : Température limite inférieure de la plage de confort pour laquelle le sujet dans une position décontracté sur le dos, est globalement en équilibre thermique et ne ressent aucune sensation de froid.*

(4) *Température maximale : Température limite supérieure de la plage de confort au-dessus de laquelle le sujet partiellement recouvert dans le sac de couchage ne transpire pas trop.*